

Demande de titre de séjour pour conjoint

Par TOKPA, le 02/03/2015 à 22:22

Bonjour,

Je voudrais savoir la procédure à suivre afin de régulariser ma situation. Je suis marié depuis février 2014. Je suis entré en France après un séjour en zone d'attente. J'ai reçu un sauf-conduit valable huits jours délivré par la police aux frontières. J'ai plusieurs preuves de vie commune, entre autres : compte bancaire joint, déclations d'impots, déclaration CAF, bail du logement, EDF à nos noms.

Cordialement.

Merci d'avance.